

Crous à Rouen : Édouard Philippe s'engage auprès de parlementaires du Calvados à rendre des comptes

Murielle Bouchard

Publié le 25 Avr 18 à 9:09



Des parlementaires du Calvados ont demandé à Édouard Philippe un comparatif financier entre Caen et Rouen à propos du siège du Crous de Normandie. (©Adobe Stock/Illustration)

Ils n'en démordent pas. Le **siège du Crous de Normandie** doit revenir à **Caen (Calvados)** en janvier 2019 et non à **Rouen (Seine-Maritime)**, comme le [Premier ministre, Édouard Philippe l'a finalement annoncé en décembre 2017](#). Des parlementaires du Calvados reçus à Matignon mercredi 18 avril 2018 ont obtenu de ce dernier la promesse d'un prochain courrier sur les **conséquences financières** de ce choix.

[LIRE AUSSI : Le ministère change d'avis : le siège du Crous de Normandie n'ira plus à Caen mais à Rouen !](#)

Un entretien en amont d'une réunion

Le moins que l'on puisse dire c'est que les élus du Calvados n'ont pas l'intention de lâcher l'affaire ! Selon eux, si les **Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous)** de **Caen et Rouen (Seine-Maritime)** se doivent de fusionner, le siège doit être dans la capitale du Calvados et pas ailleurs. C'est d'ailleurs [ce qui avait été annoncé en novembre 2017](#), pour être finalement annulé un mois plus tard, « Pour une question d'équilibre du territoire », selon le directeur du cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur.

[LIRE AUSSI : Tribune. Rouen rafle à Caen le siège du Crous de Normandie : « Une réunification à deux vitesses »](#)

Un défaut de forme

Dans le Calvados, un noyau dur d'élus a donc décidé dans un premier temps d'[écrire au Premier ministre](#), puis de prendre la parole dès que possible pour dénoncer cette décision issue selon eux, d'un lobbying du côté de l'ex-Haute-Normandie. La députée Laurence Dumont explique :

Mercredi 18 avril 2018, tous les parlementaires de Normandie étaient invités à Matignon par le Premier ministre. Des élus du Calvados ont donc profité de l'occasion pour demander en amont un rendez-vous au sujet du Crous avec Édouard Philippe.

Trois sénateurs, le député Alain Tourret et Laurence Dumont ont donc été reçus par le Premier ministre.

Laurence Dumont est réaliste : « Je ne pense pas que le Premier ministre reviendra sur sa décision d'installer le Crous de Normandie à Rouen. Il a reconnu que sur la forme sa démarche n'avait pas été forcément la bonne. Je pense qu'il n'a pas mesuré que dans le Calvados, les élus allaient avoir cette réaction ».

Plus coûteux à Rouen

Mais la députée socialiste entend bien aller jusqu'au bout de sa démarche : « Nous pensons que le Crous de Normandie implanté à Caen n'engendrerait aucun investissement supplémentaire, contrairement à ce qu'il se passerait s'il devait aller à Rouen. »

Les infrastructures ne sont pas suffisantes à Rouen, il faudrait donc investir dans un nouveau lieu. Des frais supplémentaires alors qu'à Caen, tout y est.

Les élus ont donc demandé un comparatif financier. « Édouard Philippe a accepté de nous le fournir. » C'était le mercredi 18 juillet, « Pour le moment, nous n'avons pas de nouvelles mais on ne désespère pas... » sourit la députée.